

Réf: Dossier N° 084574

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « HARNAT IMMOBILIER » en abrégé « HARNAT »

Siège social Abidjan, Cocody, ANGRE PETRO IVOIRE, Lot 21,
Ilot N/D

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 12/02/2022, et enregistrés au CEPICI le 18/02/2022, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « HARNAT IMMOBILIER » en abrégé «
HARNAT »

Objet : IMMOBILIER

- Propriété (par voie d'apport, d'échange, de construction ou autrement), la gestion, l'administration, la disposition de tous biens immeubles ;
- La gestion ; l'administration, la disposition de tous bien immeuble
- L'achat et la vente de terrains nus ou bâtis ;
- La mise en valeur et l'exportation pour le compte de tiers de ces immeubles ;
- La prise à bail, la mise en location, la transformation et l'aménagement de tous immeubles bâtis ou non bâtis ;
- Tous travaux de génies civils (la construction, les gros œuvres, la plomberie, l'électricité, la menuiserie, peinture...)

LE COMMERCE GENERAL

- La représentation commercial de tous produits ; usines et maisons de commerce
- Vente de produit phytosanitaire engrais ; produit d'élevage et aménagement de terre agricole
- Vente de denrées alimentaires
- Achat et la vente de matériel informatiques ; accessoire informatique et divers
- Fourniture de pneumatique ; mécanique pièces détachées et accessoire autos

- Achat et la vente de tous type de bien et produit.

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.

- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.

- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.

- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée

- et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital social 5,000,000 F CFA divisé en (500.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 500 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social : Abidjan, Cocody, ANGRE PETRO IVOIRE, Lot 21, Ilot N/D

Dirigeant(s) : M SERY GUY HARLET (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2022-B12-01370 du 22/03/2022 au Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe : n°11173/GTCA/RC/2022 du 22/03/2022

